

Avis de recrutement.

La Commune de LINCENT recrute sous contrat de travail APE (Aide à la Promotion de l'Emploi) à durée indéterminée, un **ouvrier qualifié en électricité** à temps plein pour son service « travaux ».

Profil et conditions de recrutement :

- Vous faites preuve de précision, de rigueur et de dynamisme dans votre travail et avez le sens de l'organisation, un esprit de synthèse et un esprit d'initiative ;
- Vous êtes belge ou ressortissant de l'Union Européenne ;
- Vous êtes âgé(e) de 18 ans accomplis ;
- Vous pouvez justifier d'au moins 5 années d'expérience en qualité d'ouvrier qualifié en électricité.
- Vous êtes de conduite irréprochable et jouissez de vos droits civils et politiques ;
- Vous êtes disponible pour une entrée en fonction immédiate ;
- Vous aimez le travail en équipe tout en étant capable de travailler de manière autonome ;
- Vous aimez le contact avec la population;
- Vous pouvez être sur votre lieu de travail dans la demi-heure du rappel en cas d'intempéries ou autre intervention urgente.
- Vous acceptez d'être affecté(e) à d'autres tâches compatibles avec vos capacités professionnelles ;
- Vous acceptez de travailler occasionnellement en dehors des heures de prestations régulières ;
- Vous êtes détenteur d'un permis de conduire B minimum au moment du dépôt de votre candidature et d'un permis C au moment de l'entrée en fonction.

Description de la fonction :

<u>FINALITE DE LA FONCTION</u>
<i>L'ouvrier qualifié est affecté à l'ensemble des travaux que réalise le service ouvrier et prioritairement aux tâches liées à sa qualification.</i>
DOMAINE DE RESULTATS / RESPONSABILITES

La liste des tâches qui figure dans cette rubrique n'est pas exhaustive.

<p>Gérer le matériel et les matériaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'approvisionnement du poste de travail en matériel et matériaux • Nettoyer, entretenir et ranger le matériel, les équipements et les locaux • Prendre soin des outils et de leur tenue en état de marche • Réceptionner, vérifier et stocker les matières et le matériel
<p>Réaliser les travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • construction, rénovation, modification, réparation et entretien des installations électriques (fils, câbles, conduits, accessoires, dispositifs d'éclairages, etc.) servant au chauffage, à l'éclairage et à l'alimentation en énergie des divers appareils électriques. Plus précisément : • mettre en place le réseau des câbles qui distribue le courant (tubage, câblage, goulottes, chemins de câbles..) • exécuter le branchement des différents appareillages et composants sur différents supports • réunir le matériel approprié afin d'effectuer l'installation des éléments et le câblage adéquat. confection d'armoire de commande électriques • procéder aux tests, réglages et modifications éventuelles, élément par élément, avant la mise sous tension et ensuite sous tension avant de finaliser l'installation. • rédaction d'un rapport technique complet reprenant les plans, schémas et informations relatives à l'ensemble afin de communiquer de manière précise tous les éléments utiles à sa hiérarchie. Effectuer les tâches de maintenance ou de modifications sur l'installation. • Effectuer les travaux selon les plans et devis afin d'assurer des installations sécuritaires répondant aux normes de l'industrie et de la construction.

COMPETENCES TECHNIQUES

	INDICATEURS DE COMPETENCE
<p><u>COMPETENCE :</u> Connaissances théoriques et/ou pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justifier de solides connaissances en électricité et électrotechnique (les différentes lois électriques, les techniques de câblage, les règles de sécurité ainsi que les différents équipements, appareillages et outillages spécifiques). • Etre capable de lire et interpréter un plan et maîtriser les schémas électriques • Pouvoir repérer, tracer et rectifier les implantations • Etre capable de percer et fixer des conduits(tubes) et supports utiles • Etre apte à monter des appareils électriques • Pouvoir effectuer les raccordements des fils et des câbles • Savoir tester, contrôler et régler l'installation en respectant les règles • Pouvoir identifier les défauts et effectuer le dépannage
<p><u>COMPETENCE :</u> Respect de la réglementation en vigueur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Applique rigoureusement les règles en matière de bien-être au travail et de sécurité • Respecte la déontologie et l'éthique • Applique la réglementation et les procédures en vigueur dans

APTITUDES LIEES A LA FONCTION :

- Habileté manuelle
- Débrouillardise, ingéniosité
- Etre rigoureux, soigneux, minutieux et méthodique.
- Faire de la sécurité, une priorité.
- Etre soucieux des consignes et normes en vigueur
- Posséder des facilités d'adaptation à l'évolution technologique.
- Avoir l'envie constante d'apprendre et de se perfectionner.
- Posséder une bonne condition physique (travail debout et sur chantier).
- Capacité à agir, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction (initiative).
- Capacité à faire face à une situation imprévue (initiative).
- Capacité à collaborer avec ses collègues et de contribuer au maintien d'un environnement agréable.
- S'intègre dans l'environnement de travail.
- Communique aisément à l'oral.
- S'adapte à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs.
- Capacité à traiter les bénéficiaires et les membres de l'administration avec considération et empathie.
- Capacité à communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie (communication).
- Respecte les horaires convenus mais accepte des changements d'horaire en fonction des nécessités du service.
- Capacité à être sur le lieu de travail dans la demi-heure du rappel en cas d'intempéries ou autre intervention urgente.
- Réagit rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ou imprévu
- Adhère aux objectifs de l'institution.
- Capacité à s'investir dans sa fonction, à maintenir son niveau de performance, à mettre à niveau ses compétences- Avoir l'envie constante d'apprendre et de se perfectionner.
- Capacité à faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction (déontologie)

Candidatures :

Les candidatures, adressées à Monsieur le Bourgmestre de LINCENT, rue des Ecoles, 1 à 4287 LINCENT, doivent être introduites pour le 15 décembre au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à l'aide d'une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae. Les preuves de l'expérience professionnelle exigée seront jointes.

Pour tout renseignement : Monsieur F. SMET, chef de service administratif (019/63.02.40)

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre ,

Jacqueline BAUDUIN.

Yves KINNARD.